



## Communiqué

### **Système d'information Quand la gestion financière se dématérialise**

**Uniformisation et simplification de ses processus, développement d'outils de contrôle et d'analyse financière, la Ville modernise son système d'information financier. Le projet, pour lequel la Municipalité sollicite un montant de 6 millions de francs auprès du Conseil communal, a pour objectif d'optimiser et d'uniformiser les pratiques comptables internes, de renforcer les systèmes de contrôles et de faciliter l'accès aux données pour les analyses financières. La nouvelle solution sera déployée par étape jusqu'en 2022.**

120'000, c'est le chiffre moyen de factures et documents comptables traités par année au sein de l'administration communale. Au cœur de ce processus, le progiciel GEFI, utilisé depuis 1997 par plus de 500 collaboratrices et collaborateurs. Sa technologie obsolète et ses limites fonctionnelles ne permettent plus de s'adapter à l'environnement de la Ville et aux évolutions dans les domaines bancaire et financier (introduction du BVR QR Code, paiement par internet, etc.) ou aux nouvelles normes comptables MCH2 qui devront être appliquée par les communes vaudoises à l'horizon 2022.

Dans ce contexte, la Ville a lancé un vaste projet de modernisation de son système d'information financier. La solution qui sera implémentée est aujourd'hui largement utilisée au sein de collectivités publiques, comme Yverdon-les-Bains, Morges ou encore Neuchâtel. Elle dispose des technologies modernes qui permettront à la Ville d'uniformiser et simplifier ses processus comptables notamment par la dématérialisation des documents. Par ailleurs, le contrôle de la gestion, comme les analyses financières pourront être renforcés et développés grâce à un accès facilité aux données. Enfin, cette solution remplacera les nombreuses applications métiers développées pour pallier les limites fonctionnelles de GEFI.

Ce projet de grande ampleur, touchant l'ensemble des services de l'administration, s'achèvera en 2022, avec des mises en production par étape dès 2021. Les utilisateurs seront pleinement associés dans le processus d'intégration du progiciel. Pour mener à bien cette importante migration, la Municipalité sollicite un crédit de 6 millions de francs auprès du Conseil communal. Le coût comprend les prestations d'intégration, de développement et d'implémentation du nouveau système comptable.

Avec cet ambitieux projet de modernisation de son système d'information financier, la Ville souhaite non seulement se doter d'un outil de traitement des flux financiers et de contrôle performant, mais aussi d'étendre le champ de ses analyses dans un contexte où les exigences en matière de gestion financière sont toujours plus grandes.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**
- **Emmanuel Bourquin, chef du Service des finances, tél. +41 21 315 42 10**

Lausanne, le 10 mai 2019